



18 juillet 2024

La pression des opérateurs financiers sur les États fait obstacle à la transition : l'exemple de la perte de biodiversité

La biodiversité menacée

La perte de biodiversité se poursuit inlassablement, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire [\[lire\]](#). Les causes de cette tendance sont multiples. Les plus fréquemment invoquées sont le changement climatique (lui-même causé par l'activité humaine [\[lire\]](#)), la modification de l'utilisation des terres (notamment le défrichement des forêts), ainsi que les conséquences des techniques de production appliquées sur les terres agricoles liées à l'utilisation croissante de produits toxiques [\[lire\]](#).

Inaction et manque de « volonté politique »

On évoque aussi souvent l'inaction des États, en l'expliquant par un supposé manque de « volonté politique », un concept qui nous paraît, à lafaimexpliquée, pour le moins vague et ambigu [\[lire p.5\]](#).

L'analyse menée par trois organisations¹ montre que l'inaction des États dans le domaine de la perte de biodiversité n'a que peu de choses à voir avec une prétendue absence de volonté. Elle montre, au contraire, que le comportement des gouvernements est le résultat de pressions très concrètes exercées sur eux par de puissants acteurs économiques et financiers.

Les causes de la chute de la biodiversité

Pour commencer, il est bon de revenir un peu plus systématiquement sur les causes de la chute de la biodiversité mondiale grâce au rapport résumant les résultats de cette analyse, intitulé « Exporting Extinction » (Exporter l'extinction) [\[lire en anglais\]](#).

Pour les auteurs de ce travail, ce sont les activités extractives qui sont les principales causes de la perte de la biodiversité. S'appuyant sur 5 études de cas,

¹ Le centre de réflexion [Climate and Community Project](#) (CCP), le [Centre for Climate Justice](#) (CCJ) de l'Université de British Columbia et le [Third World Network](#) (TWN), un centre indépendant de recherche et de plaidoyer.

ils montrent comment les modifications de l'utilisation des terres à la suite du développement d'industries minières, des activités d'extraction du pétrole et du gaz, de la foresterie et de l'agriculture industrielle, dégradent la biodiversité. Ils rappellent qu'en 2019, les Nations Unies estimaient déjà que 90 % de la perte de la biodiversité mondiale découlait de ces activités [\[lire en anglais\]](#) qui, en outre, étaient source d'inégalités croissantes dans la population mondiale. Les auteurs s'interrogent alors sur ce qui pousse les gouvernements des pays pauvres à continuer d'approuver, de subventionner et d'étendre des activités pourtant nocives tant pour la biodiversité que pour leur population.

Les explications qu'ils trouvent à ce comportement paradoxal reprennent l'idée très répandue que la perpétuation de ces activités résulte de ce qu'elles profitent aux élites locales — elles constituent souvent les principaux soutiens des régimes en place — et permettent de financer une partie importante des budgets des États concernés, tout en créant des emplois pour la population.

Des gouvernements soumis à la pression des opérateurs financiers et des institutions financières internationales

À cette raison, ils rajoutent le rôle moins généralement reconnu que jouent les pressions que subissent les gouvernements : il s'agit de pressions économiques, mais aussi des pressions structurelles et politiques d'origine internationale.

Selon les auteurs, les décisions gouvernementales sont souvent prises sous influence du système monétaire et financier international qui rend les activités extractives nécessaires pour sauvegarder la stabilité financière du pays.

Bien entendu, plus un État est faible, et plus il est incapable de résister à de telles pressions qui, de fait, le maintiennent dans sa situation de subordination. Marginalisés politiquement et structurellement affaiblis, ces pays sont contraints de poursuivre, voire de renforcer, le caractère extractif de leur stratégie économique, tandis que leurs populations se voient condamnées à en subir les conséquences sociales, économiques, environnementales et sanitaires. Ils le font pour sauvegarder le caractère attractif du pays aux yeux des investisseurs (de plus en plus des opérateurs financiers), gagner les devises étrangères nécessaires pour importer certains produits essentiels et pour se conformer aux règles des institutions financières internationales (telles que le FMI et la Banque mondiale) qui gèrent les crises économiques.

Stabilité financière ou stabilité écologique ? Le système économique dominant à choisi

Les auteurs mettent ainsi en évidence la contradiction existant entre, d'une part, la stabilité économique et financière du pays et, d'autre part, le maintien de sa stabilité écologique. C'est là une contradiction que nous avons déjà eu l'occasion de soulever sur [lafaimexpliquée](#). Les auteurs trouvent que tant que la structure du système économique et financier restera inchangée, il sera impossible de trouver une voie vers la stabilité écologique, et ils regrettent que, dans les arènes où l'on

débat de la stabilité écologique, la question du système financier ne soit guère abordée.

Pour nous, cette réalité démontre qu'au-delà des discours lénifiants, la véritable préoccupation prioritaire du système économique dominant qui nous gouverne se trouve dans l'économie et la finance, et non l'environnement ou le social. Cette manière de fixer ses priorités est incompatible avec un développement durable qui devrait combiner harmonieusement des objectifs de durabilité économique, sociale et environnementale. C'est la dure réalité qui se cache derrière la rhétorique des [Objectifs de développement durable](#) (ODD) pourtant adoptés par tous les pays du monde en 2017.



Les pressions exercées sur les gouvernements sont familières à tous ceux qui ont été de proche ou de loin associés à la gestion économique d'un pays. Il s'agit de formes de conditionnalités plus ou moins avouées, de liens plus ou moins explicites entre, d'une part, un accord de financement ou d'investissement et de l'autre, des changements exigés dans les politiques économiques suivies par le pays.

Le tableau ci-dessous illustre cette situation dans les 5 pays qui font l'objet d'études de cas dans le rapport.

Pays	Secteur étudié par l'étude de cas	Pourcentage des revenus provenant des exportations (moyenne 2018-2022)	Exemple de mesures prises par le gouvernement en soutien au secteur
Argentine	Production agro-industrielle du soja	25 %	Fermeture des organismes de réglementation agricole, démantèlement de l'agence de conservation des forêts, taux de change préférentiel pour les exportations de soja
Colombie	Combustibles fossiles, y compris charbon	50 % pour les combustibles fossiles, 18 % pour le charbon	Conclusion de traités protégeant l'extraction en cours, multiplication des « titres miniers » pour le charbon
République démocratique du Congo (RDC)	Mines de métaux	84 %	Accords de prêts garantis par des ressources en vue de l'expansion de l'activité minière, échec dans la mise en oeuvre de lois devant empêcher les expulsions forcées liées à l'expansion de mines
Jamaïque	Bauxite et alumine	42 %	Autorisation de mines dans des régions à haute biodiversité, opposition aux préoccupations des communautés sur les violations de la constitution en lien avec les mines, appel contre des décisions de justice imposant une pause dans la construction de mines
Papouasie Nouvelle Guinée	Mines de métaux, pétrole et gaz	82 %	Traitement fiscal préférentiel pour le secteur d'extraction, réouverture de mines d'or fermées pour cause environnementales et sociales

Source : [Exporting Extinction](#), p. 11 (traduction et adaptation par lafaimexpliquée).

Un exemple de la manière dont le développement de la finance fait obstacle à la transition

Ce travail mené sur l'impact de la finance sur la biodiversité illustre à merveille comment le développement de la finance est devenu un obstacle à la transition vers une économie plus durable que nous avons déjà souligné dans un article récent sur la transition alimentaire [[lire p.12-14](#)].

Cependant, ces pratiques ne sont pas nouvelles et nous avons déjà eu l'occasion de mentionner des cas de ce genre remontant à plusieurs décennies en Afrique où la [Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition](#) du G8 imposait de nouvelles politiques sur le foncier, les semences et la propriété intellectuelle [[lire ici, p.2](#) et [ici](#)] et au Vietnam, où des investisseurs étrangers, soutenus par des organismes internationaux d'aide et de financement, exigeaient une nouvelle

politique des prix et d'investissement dans le sous-secteur sucrier [[lire encadré p.4](#)].

Une fois de plus, on constate que la réalité et le discours ne s'accordent pas et la pratique dominante nous entraîne tout droit vers un monde non durable où les crises imbriquées seront bien plus violentes que ce que nous connaissons en 2024 !

—————
Pour en savoir davantage :

- Dempsey, J., et al., [Exporting Extinction: How the International Financial System Constrains Biodiverse Futures](#), The Centre for Climate Justice, Climate and Community Project, and Third World Network, 2024 (en anglais).

Sélection d'articles sur [lafaimexpliquée](#) liés au sujet :

- [La « transition agricole et alimentaire » est en cours – Neuf changements nous indiquent vers quel monde elle nous mène](#), 2023.
- [Agrochimie : les autorités françaises sourdes aux preuves de nocivité de l'agriculture industrielle](#), 2023.
- [La perte de biodiversité se poursuit, favorisée par le changement climatique, selon le WWF](#), 2022.
- [Gouvernance : unis pour décider ou divisés pour subir ?](#) 2022.